



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante et unième session

Rome, 16-20 mai 2016

Composition du Comité de vérification de la FAO

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

John Fitzsimon
Inspecteur général par intérim
Bureau de l'Inspecteur général
Tel: +39 06 5705 4884

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mq392

RÉSUMÉ

- Conformément à son mandat, le Comité de vérification de la FAO est composé de cinq membres externes dont le Conseil approuve la nomination sur recommandation du Directeur général et du Comité financier. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances spécialisées de la vérification des comptes et/ou des enquêtes de haut niveau. La sélection des membres tient dûment compte des principes de parité hommes-femmes et de représentation géographique équitable. Jusqu'en décembre 2015 le Comité était composé de trois femmes et de deux hommes, venant de cinq régions différentes.
- Le mandat des membres est d'une durée de trois ans renouvelable, à la discrétion du Directeur général, pour une période supplémentaire de maximum trois ans à compter de l'expiration du mandat initial.
- Au milieu de l'année 2016, le mandat initial de deux de ces membres (un de la région Afrique et un de la région Amérique latine et Caraïbes) arrivera à expiration; ils ont tous deux confirmé qu'ils étaient disposés à accepter un nouveau mandat.
- Un autre membre, de la région Europe, a démissionné du Comité à la fin de l'année 2015 en raison d'autres engagements professionnels. Ceci a ramené la composition du Comité à deux hommes et deux femmes.
- Le processus de désignation des membres est semblable à celui d'autres organismes des Nations Unies. Le secrétaire du Comité sollicite des candidatures parmi les réseaux d'investigation et d'audit interne des organismes des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales, et en s'adressant aux membres du Comité eux-mêmes. Ceux-ci peuvent l'aider à trouver des candidats auprès des grands organes d'audit internes du secteur public et du secteur privé.
- Sur avis de l'Inspecteur général sortant, et compte tenu des contributions actives et positives des deux membres dont le mandat s'achève à la mi-2016, de la nécessité de concilier continuité et renouvellement du Comité, de maintenir le niveau d'expérience professionnelle de l'ensemble des membres et de veiller à la parité hommes-femmes et à l'équilibre de la représentation géographique, le Directeur général recommande que soit prorogée de trois ans la nomination de Mme Lesedi Lesetedi et de M. Juan Manuel Portal Martinez. À l'issue de ces trois années supplémentaires, ces deux membres auront alors accompli un mandat de six ans.
- La recherche de nouveaux candidats se poursuit et des recommandations concernant la nomination d'un nouveau membre du Comité de vérification seront présentées séparément au Comité financier.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est prié d'examiner le présent document et d'adresser une recommandation au Conseil en ce qui concerne les prolongations de mandat des membres du Comité de vérification recommandées par le Directeur général.

Projet d'avis

- **Le Comité a examiné le document dans lequel le Directeur général recommande que les mandats de Mme Lestedi et de M. Portal auprès du Comité soient prolongés de trois ans, ce qui porterait à six ans la durée totale de leur mandat. Ces prolongations prendront effet, par une déclaration du Directeur général, à la date d'approbation par le Conseil.**
- **Le Comité a approuvé la recommandation du Directeur général et est convenu de la soumettre au Conseil pour approbation.**

I. INTRODUCTION

1. Le Comité de vérification de la FAO remplit des fonctions consultatives auprès du Directeur général et du Bureau de l'Inspecteur général. Il donne au Directeur général l'assurance que les opérations de vérification sont conduites de façon efficace et efficiente, et qu'elles tiennent compte des risques encourus par l'Organisation et des autres fonctions de contrôle de la FAO (évaluation et vérification externe). Le rapport annuel du Comité de vérification, accompagné des observations du Directeur général, est également présenté au Comité financier. Le mandat du Comité a été adopté après avoir été examiné par le Comité financier, à sa cent quarante-huitième session.

2. Le Comité de vérification est composé de cinq membres externes, et l'Inspecteur général en est le Secrétaire de droit. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances spécialisées de la vérification des comptes et/ou des enquêtes de haut niveau. Ces critères ont été confirmés par le Comité financier à sa cent quarante-septième session. Le Comité élit son propre Président.

3. Ses membres sont nommés pour une période initiale de trois ans, renouvelable pour une période supplémentaire de maximum trois ans. Cette limite, fixée conformément à une recommandation du CCI¹, associée à un étalement approprié des mandats des membres, assure un équilibre raisonnable entre le renouvellement des comités et la connaissance institutionnelle.

4. Le mandat du Comité stipule également que les membres sont nommés par le Directeur général, après approbation du Conseil, sur recommandation du Directeur général et du Comité financier².

Membres actuels du Comité

5. Les quatre membres actuels du Comité et leurs mandats respectifs sont les suivants:

- Mme Lesedi Lesetedi (Botswana) est actuellement Directrice de l'audit interne à l'Université internationale des sciences et technologies du Botswana. Elle est membre du Comité depuis juin 2013 et en est la Présidente depuis janvier 2016. Son mandat actuel vient à expiration en juin 2016;
- M. Juan Manuel Portal Martinez (Mexique) est Vérificateur principal du Mexique, et était auparavant responsable de l'audit interne de plusieurs entreprises publiques mexicaines. Il est membre depuis juin 2013, et son mandat actuel vient à expiration en juin 2016;
- Mme Eney Quinones (États-Unis) retraitée, était Responsable de la conformité à la Banque Européenne pour la reconstruction et le développement. Elle est membre depuis juin 2014 et son mandat actuel vient à expiration en juin 2017; et enfin
- M. Verasak Liengsrirawat (Thaïlande), retraité, était Assistant spécial chargé de la gestion du Directeur général et Chef de l'Unité de la planification des programmes et du budget de l'AIEA, et avant cela Directeur du Bureau des services de contrôle interne de l'AIEA. Il est membre depuis juin 2014, et son mandat actuel vient à expiration en juin 2017.

6. Mme Lesetedi et M. Portal ont apporté une contribution précieuse aux travaux du Comité, et ont confirmé au Secrétaire qu'ils étaient disponibles pour un nouveau mandat de trois ans.

7. Le cinquième membre du Comité, Mme Carolyn Dittmeier (Italie), a démissionné du Comité à la fin 2015 en raison d'un surcroît d'engagements professionnels. Au moment de sa démission, Mme Dittmeier occupait la présidence du Comité, et le Directeur général a exprimé ses remerciements pour la contribution active et positive qu'elle avait apportée au Comité depuis juin 2012, à la fois en sa qualité de membre et en sa qualité de Présidente.

¹ JIU/REP/2010/5 paragraphe 195.

² Cette procédure est conforme à l'Action 2.92 du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO.

Révision du processus de désignation des candidats

8. À sa cent cinquante-quatrième session, le Comité financier a demandé que, pour les futures nominations des membres du Comité de vérification, le processus de désignation des candidats soit réexaminé compte tenu des pratiques adoptées par d'autres organismes du système des Nations Unies³. Cet examen a été mené par le Secrétaire du Comité et les conclusions en ont été communiquées au Directeur général.

9. Le secrétaire du Comité sollicite des candidatures parmi les réseaux d'investigation et d'audit interne des organismes des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales, et en s'adressant aux membres du Comité eux-mêmes. Ceux-ci peuvent l'aider à trouver des candidats auprès des grands organes d'audit internes du secteur public et du secteur privé. Une fois les candidats connus, le Secrétaire examine leur curriculum vitae, vérifie leurs références, s'entretient avec eux afin de leur expliquer le rôle qu'ils auront à jouer et leur demande de confirmer leur intérêt et leur disponibilité.

10. Le mode de désignation des candidats n'est pas le même dans tous les organismes de l'ONU. Sur 16 organisations possédant des comités consultatifs dotés d'un mandat similaire à celui du Comité de vérification de la FAO⁴, cinq utilisent une méthode semblable à celle de l'Organisation. Deux ont un processus de sélection similaire, mais sollicitent des manifestations d'intérêt, notamment auprès des États membres. Neuf organisations lancent des appels à manifestation d'intérêt et/ou font appel aux États Membres pour trouver des candidats; ceux-ci sont évalués par des jurys de sélection composés, exclusivement ou non, de représentants de l'État membre concerné. Ces processus s'accompagnent généralement de lignes hiérarchiques primaires vers les organes directeurs; par exemple, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit relève de l'Assemblée générale de l'ONU et a des critères de sélection plus larges que ceux qui sont spécifiés pour le Comité de vérification de la FAO. Compte tenu du mandat de ce dernier et des qualifications très spécifiques requises, il a été jugé financièrement justifié de maintenir la méthode existante (qui fonctionne très bien depuis des années) pour les postes actuellement à pourvoir.

Mesures concernant les nominations et les prolongations

11. Les récentes nominations au Comité ont permis de garantir une représentation plus équilibrée des sexes et des zones géographiques ainsi qu'un bon niveau d'expérience professionnelle dans le domaine de la vérification et des enquêtes internes aux plans national et international, du secteur public et du secteur privé.

12. Compte tenu de la composition actuelle du Comité et sur avis du Secrétaire/de l'Inspecteur général sortant, le Directeur général recommande:

- la prolongation du mandat de Mme Lesedi Lesetedi (Botswana) pour une nouvelle période de trois ans; elle aura alors atteint la durée maximum de son mandat;
- la prolongation du mandat de M. Juan Manuel Portal Martinez (Mexique) pour une nouvelle période de trois ans; il aura alors atteint la durée maximum de son mandat;

13. Les curriculum vitae de Mme Lesetedi et de M. Portal sont joints au présent document.

14. La recherche de nouveaux candidats se poursuit et des recommandations concernant la nomination d'un nouveau membre du Comité de vérification seront présentées séparément au Comité financier.

³ CL149/4, paragraphe 34.

⁴ Informations basées sur les données d'UN-RIAS (représentants des services de vérification interne des comptes des organismes des Nations Unies) complétées par une enquête réalisée en 2016 par le Secrétaire du Comité de vérification. Certains organismes de l'ONU, pour la plupart de petites structures, n'ont pas de Comité de vérification ou de comités de surveillance constitués d'une manière similaire.

II. CURRICULUM VITÆ RÉSUMÉ

Mme Lesedi Lesetedi

Depuis mai 2009, Mme Lesetedi est Directrice de l'audit interne à l'Université internationale des sciences et technologies du Botswana. Avant cela, elle a occupé pendant plus de 10 ans des postes de direction dans les services de vérification interne de divers ministères et organismes gouvernementaux du pays. De 2005 à 2009, elle a été Vérificatrice interne principale au Botswana Unified Revenue Service. De 2003 à 2005, elle a été Responsable de l'audit interne au Botswana National Productivity Center. De 2001 à 2003, elle a été Responsable de l'audit interne au Ministère des affaires présidentielles. Mme Lesetedi a été Présidente du Conseil des gouverneurs de l'Institut des auditeurs internes du Botswana de 2004 à 2011. Elle était Présidente du Conseil d'administration de la Fédération africaine des instituts d'audit interne (AFIIA) pour 2011-2013, réélue pour un nouveau mandat jusqu'en 2015; elle est Directrice générale du Conseil mondial des directeurs de l'Institut des auditeurs internes (organisme professionnel mondial) depuis 2011, et a été nommée Secrétaire internationale du Comité exécutif de cet organisme pour 2014-2015. Elle est devenue membre du Bureau des normes de l'Institut des auditeurs internes pour la période 2014-2017, mais est passée au Comité mondial de communication de cet organisme à partir du mois d'août 2015. Elle est actuellement membre du Comité consultatif pour les questions d'audit de l'UNICEF.

Mme Lesetedi est titulaire d'un master en vérification interne et gestion de l'Université de la City (Londres) et d'une licence en commerce de l'Université du Botswana. Elle est membre certifié du Botswana Institute of Chartered Accountants et vérificatrice interne agréée.

M. Juan Manuel Portal Martinez

Le 15 décembre 2009, la Chambre des députés réunie en séance plénière a élu à plus de 90 pour cent des voix M. Juan M. Portal au poste de Vérificateur principal du Mexique pour la période 2010-2017. Avant sa nomination, il avait été pendant huit ans Vérificateur spécial de la conformité financière au Bureau suprême de vérification du Mexique (ASF): il était chargé, entre autres, de coordonner et de superviser la conduite des audits de conformité financière, opérationnelle et juridique des organismes inspectés. Il travaille depuis plus de 40 ans dans le domaine de l'audit, de la supervision et du contrôle. Parmi les principaux postes qu'il a occupés au cours de sa carrière, citons celui de Vérificateur intérieur des comptes de Liconsa, du Secrétariat au développement social et de Petróleos Mexicanos. Il a également été Directeur du contrôle interne et de l'évaluation des audits internes du secteur public au Secrétariat du Contrôleur général de la Fédération.

M. Portal est titulaire d'un diplôme d'expert-comptable de la Faculté de comptabilité et d'administration de l'Université nationale autonome du Mexique. Il a suivi un troisième cycle d'études dans le cadre du Programme de gestion des entreprises D-1 de l'Institut panaméricain de haute gestion des entreprises (IPADE) et a obtenu un master en administration publique à l'Institut des hautes études en administration publique. S'agissant de ses qualifications professionnelles, il est expert-comptable agréé par l'Institut mexicain des experts-comptables; vérificateur interne agréé, reconnu au niveau international par l'Institut des auditeurs internes; spécialiste certifié de la lutte contre la fraude, reconnu au niveau international par l'Association des professionnels certifiés de la lutte contre la fraude; vérificateur du contrôle interne agréé, reconnu au niveau international par l'Institut du contrôle interne.

En 2010, il a également reçu le Bradford Cadmus Memorial Award, l'une des plus hautes distinctions décernées par l'Institut des auditeurs internes à des personnes ayant apporté une contribution significative à la recherche, à l'éducation, à la littérature et à d'autres activités dans le domaine de la vérification interne. Il est le premier Vérificateur latino-américain à recevoir cet honneur. En 2015, le Prix Rafael Mancera Ortiz lui a été décerné par l'Institut mexicain des experts-comptables pour l'ensemble de sa carrière et de ses réalisations professionnelles. Il a en outre été nommé «Comptable

de l'année» par l'Association des anciens de la Faculté de comptabilité et d'administration de l'Université nationale autonome du Mexique.

Enfin, en novembre 2015, il a pris la présidence de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS).